

La stratégie européenne d'éducation en vue du DD

2008

La Décennie des Nations unies de l'éducation en vue du développement durable se décline pour l'Europe dans la Stratégie adoptée à Vilnius le 18 mars 2005 par la Commission économique pour l'Europe des Nations unies. Les Etats européens sont invités à adopter des Plans d'action nationaux pour l'EDD. Dans le cadre de sa présidence de l'UE, la France a organisé une rencontre internationale "Agir ensemble pour éduquer au DD", à Bordeaux les 27 et 20 octobre 2008.

Sommaire de cet article

- [Extraits de la Stratégie européenne de DD](#)
- [La conférence internationale d'octobre 2008](#)

Extraits de la Stratégie européenne de DD

La Stratégie a été mise au point au moyen d'un processus participatif associant gouvernements, institutions éducatives, ONG et autres parties prenantes de la région de la CEE, ainsi que des organisations internationales.

Extrait des principes. L'éducation est non seulement un droit de l'Homme, mais également une condition sine qua non du développement durable et un outil indispensable à une bonne gouvernance, à des décisions éclairées et à la promotion de la démocratie. En conséquence, l'éducation en vue du développement durable peut contribuer à la réalisation de notre dessein. Elle développe et renforce la capacité des individus, des groupes de personnes, des collectivités, des organisations et des pays à former des jugements et à faire des choix qui vont dans le sens du développement durable. Elle peut favoriser un changement des mentalités et ce faisant permettre la création d'un monde plus sûr, plus salubre et plus prospère, où la qualité de vie est meilleure. L'éducation en vue du développement durable peut conduire à une réflexion critique ainsi qu'à une prise de conscience plus grande et une autonomie accrue permettant l'exploration de nouveaux horizons et concepts et l'élaboration de nouveaux outils et de méthodes nouvelles.

Le but de la Stratégie est d'encourager les États membres de la CEE à développer l'éducation en vue du développement durable et à l'intégrer dans toutes les disciplines pertinentes de l'enseignement scolaire ainsi que dans l'enseignement extrascolaire ou parallèle. Elle dotera les individus de connaissances et de compétences en matière de développement durable, ce qui les rendra mieux à même d'oeuvrer en faveur d'une vie saine et féconde en harmonie avec la nature et respectueuse des valeurs sociales, de l'égalité entre les sexes et de la diversité culturelle, et plus confiants dans leur capacité d'y parvenir.

7. Les objectifs de la Stratégie, qui contribueront à la réalisation de ce but, sont les suivants :

- a) Faire en sorte que les cadres politiques, réglementaires et opérationnels soutiennent l'éducation en vue du développement durable ;
- b) Promouvoir le développement durable par l'acquisition de connaissances scolaires, extrascolaires ou parallèles ;
- c) Doter les éducateurs des compétences nécessaires pour qu'ils puissent intégrer le développement

durable dans leurs programmes d'enseignement ;

- d) Assurer l'accès aux outils et matériels nécessaires à l'éducation en vue du développement durable ;
- e) Promouvoir la recherche-développement en matière d'éducation en vue du développement durable ;
- f) Renforcer la coopération dans le domaine de l'éducation en vue du développement durable à tous les niveaux dans la région de la CEE.

L'éducation en vue du développement durable est encore en devenir en tant que notion large et globale recouvrant des questions interdépendantes d'ordre environnemental, économique et social. Elle élargit la notion d'éducation à l'environnement, qui de plus en plus aborde un vaste éventail de questions se rapportant au développement, et englobe aussi divers éléments du développement et d'autres formes d'éducation qui sont ciblées. L'éducation à l'environnement devrait donc être développée et complétée par d'autres disciplines dans le cadre d'une démarche globale.

Parmi les principaux thèmes du développement durable, citons la lutte contre la pauvreté, la citoyenneté, la paix, l'éthique, la responsabilité aux échelons local et mondial, la démocratie et la gouvernance, la justice, la sécurité, les droits de l'homme, la santé, l'égalité hommes-femmes, la diversité culturelle, l'aménagement rural et urbain, l'économie, les modes de production et de consommation, la responsabilité des entreprises, la protection de l'environnement, la gestion des ressources naturelles et la diversité biologique et du paysage. Il faut pour intégrer ces différents thèmes dans l'éducation en vue du développement durable adopter une approche intégrée.

L'éducation en vue du développement durable demande qu'on cesse de s'attacher uniquement à transmettre des connaissances pour s'attaquer aux problèmes et recenser les solutions possibles. Par conséquent, l'éducation, tout en restant axée, comme par le passé, sur les différentes matières, doit s'ouvrir à l'examen pluridisciplinaire de situations de la vie réelle. Cela pourrait avoir une incidence sur la structure des programmes d'apprentissage et les méthodes pédagogiques, et exiger des éducateurs qu'ils ne se cantonnent plus à un rôle d'émetteurs et des apprenants qu'ils ne soient plus uniquement des récepteurs. Au contraire, les deux devraient constituer une équipe.

- [Consulter la rubrique *education for sustainable development* de l'UNECE \(en anglais\)](#)

La conférence internationale d'octobre 2008

Les pays européens assurant la présidence de l'UE ont réuni ces dernières années les Comités européens de la Décennie des Nations unies pour l'EDD, afin d'établir une concertation entre les pays et les stratégies d'EDD (Autriche en 2005, Finlande en 2006, l'Allemagne en 2007, Portugal en 2007).

Présidente de l'UE au 2ème semestre 2008, la France a organisé une rencontre des expert-es des 56 pays de l'UNECE (Conseil économique des Nations unies pour l'Europe - United Nations Economic Commission for Europe) dans le champ de l'environnement et du développement durable, du 27 au 29 octobre 2008 à Bordeaux. Des pays méditerranéens et des pays francophones y ont également participé. Cette conférence a rassemblé État, collectivités, associations et ONG, syndicats, entreprises pour examiner les avancées réalisées au cours des quatre années écoulées depuis le lancement de la Décennie en janvier 2005 et définir les stratégies à mettre en oeuvre pour la période 2009-2014 correspondant à la deuxième phase de cette Décennie.

- [Documents de la conférence sur le site de la Décennie française de l'EDD](#)
- [Les résultats de l'enquête UNECE sur l'avancement de l'EDD dans 55 pays européens](#)